

5100712

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 08 NOV. 1986

N° 4412/15.00

*cl*

Monsieur le Président de la FERWAPA  
K I G A L I.-

Monsieur le Président,

Dès réception de cette note, vous êtes  
prié de réunir la Commission Médicale pour procéder au recrutement  
d'un Médecin devant s'occuper de la santé des joueurs de  
nos équipes étant donné que le Docteur KAREMERA Célestin n'est  
plus en mesure de donner satisfaction.

La solution devrait être trouvée avant  
les engagements des équipes dans les compétitions internationales.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col/BEN.

*[Signature]*

P.I.à:

• Membres du Bureau Fédéral  
(Tous)

